FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SPORTS CYCLISTES

LICENCE D'ÉVÉNEMENT PROVINCIALE

POUR PARTICIPER À UNE COURSE SANCTIONNÉE PAR LA FQSC VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT POSSÉDER UNE LICENCE COMPÉTITIVE VALIDE.

DANS LE CAS OU VOUS NE POSSÉDEZ PAS DE LICENCE ANNUELLE VALIDE POUR L'ANNÉE EN COURS, NOUS VOUS INVITONS À VOUS PROCURER UNE LICENCE D'ÉVÉNEMENT (VALIDE UNIQUEMENT LE JOUR DE LA COURSE) EN CLIQUANT SUR LE BOUTON CI-DESSOUS: